

Réf: Dossier N° 130516

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKATOUHA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Riviera
palmeraie après barrage juste à côté des impôts, Lot 21, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKATOUHA »

Objet : Avitaillement maritime

Prestations de services

Import -Export

Avitaillement agroalimentaire

Diverses prestations et services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

AVITAILLEMENT AGROALIMENTAIRE LIVRAISON DE
VIVRIER

Capital social 2,500,000 F CFA divisé en (250.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 250 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Riviera
palmeraie après barrage juste à côté des impôts, Lot 21, Ilot 1

Dirigeant(s) : Mlle KODJO NIAMKEY MÉLISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07164 du 06/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35926/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

